



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

Procurement Hub | Centre
d'approvisionnement
Fisheries and Oceans Canada | Pêches et
Océans Canada

Email / Courriel : DFO.tenders-soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca

**REQUEST FOR QUALIFICATIONS /
DEMANDE DE QUALIFICATION**

Comments: - Commentaires :

Title / Titre Réparations de quai - St. Lewis, Terre-Neuve et Labrador (T.-N.-L.)		Date 8 septembre 2023
Solicitation No. / N° de l'invitation 30004839		
Client Reference No. / No. de référence du client(e) 30004839		
Solicitation Closes / L'invitation prend fin At / à : 14 :00 Heure EDT (Eastern Daylight Time) / HAE (Heure Avancée de l'Est) On / le : 22 septembre 2023		
F.O.B. / F.A.B. Destination	Taxes See herein — Voir ci-inclus	Duty / Droits See herein — Voir ci-inclus
Destination of Goods and Services / Destinations des biens et services See herein — Voir ci-inclus		
Instructions See herein — Voir ci-inclus		
Address Inquiries to : / Adresser toute demande de renseignements à : Tammy O'Toole / Contracting Specialist Email / Courriel: DFO.tenders-soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca		
Vendor Name, Address and Representative / Nom du vendeur, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur		
Telephone No. / No. de téléphone	Facsimile No. / No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un concours à deux volets. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la phase 2 invitera les soumissionnaires retenus à la phase 1 à transmettre une soumission financière pour le projet d'après les devis et les dessins. Une fois le contrat attribué au terme de la phase 2, la liste des soumissionnaires présélectionnés sera supprimée et aucun autre contrat ne sera attribué.

COMPTE RENDU

Tout soumissionnaire qui souhaite obtenir une séance d'explications doit contacter la personne dont le nom figure sur la page couverture de la demande de qualifications dans les 15 jours ouvrables suivant l'avis informant du résultat de l'invitation. Les explications fournies comprendront un exposé des points forts et faibles de la soumission, en rappelant les critères d'évaluation. La confidentialité des renseignements relatifs aux autres propositions sera préservée. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
 - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
 - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Le gouvernement du Canada a mis sur pied le BOA afin d'offrir aux soumissionnaires canadiens un moyen impartial et indépendant pour déposer leurs plaintes concernant l'attribution de certains contrats fédéraux de moins de 30 300 \$ pour les biens et de 121 200 \$ pour les services. Si vous avez des préoccupations concernant l'attribution d'un contrat fédéral dont la valeur est inférieure à ces montants, vous pouvez communiquer avec le BOA par courriel à l'adresse boa.opo@boa-opo.gc.ca, par téléphone en composant le 1-866-734-5169, ou par l'intermédiaire de son site Web, à l'adresse www.opo-boa.gc.ca.
- (d) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur achatsetventes.gc.ca



INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Il s'agit d'un processus de sélection en deux étapes. Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent soumettre leur soumission en deux phases. La soumission à la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire. Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés de leur classement. Les soumissionnaires retenus pour la phase 2 recevront un appel d'offres par courriel pour l'évaluation financière relative par rapport à l'exigence.

2. **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS** : Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises à l'autorité contractante par écrit à DFO.tenders-soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca .

Les questions doivent être reçues, par écrit, au moins **sept (7)** jours ouvrables avant la date de clôture de l'appel d'offres afin de donner assez de temps à l'autorité contractante pour y répondre.

3. Soumission de qualification - L'annexe 2, Formulaire de qualification de la phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Pêches et Océans Canada au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la Demande de qualification. Pêches et Océans Canada n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

La taille maximale par courriel (pièces jointes comprises) est limitée à 10 Mo. Au-delà de cette limite, Pêches et Océans Canada pourrait ne pas recevoir votre courriel. Nous vous suggérons de compresser le courriel pour garantir l'envoi. Les soumissionnaires sont tenus de transmettre leur proposition et de prévoir suffisamment de temps pour que Pêches et Océans Canada la reçoive avant la fin de la période indiquée dans l'appel d'offres. Les courriels avec des liens vers des documents de soumission ne seront pas acceptés.

Pêches et Océans Canada ne sera pas responsable des échecs attribuables à la transmission ou à la réception du courriel de soumission.

Les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de Pêches et Océans Canada ne seront pas acceptées.

4. L'annexe 2, Formulaire de qualification de la phase 1, **la page couverture de la demande de qualification** et tout document associé requis soumis par courriel en format PDF portant l'information suivante clairement dans la ligne d'objet :

- Formulaire de qualification de la phase 1;
- le numéro de l'invitation à soumissionner;

Une clarification ou un changement à la Phase 1 – Demande de qualifications entraînera la publication d'un addenda sur le site Web Achatsetventes et sera inclus sous la forme d'une modification à la Demande de qualifications de la demande de soumissions. La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerait du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.

5. **Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA)**

- 5.1 **Marché réservé conditionnel en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) du gouvernement fédéral**



Il s'agit d'un appel d'offres ouvert. Toutefois, il sera réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) du gouvernement du Canada si deux (2) soumissions ou plus ont été reçues par des entreprises autochtones certifiées selon les critères de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) et qui peuvent figurer dans le Répertoire des entreprises autochtones du gouvernement du Canada ([Répertoire des entreprises autochtones \(sac-isc.gc.ca\)](http://sac-isc.gc.ca)).

Si votre entreprise autochtone n'est pas encore inscrite au Répertoire des entreprises autochtones, veuillez le faire en cliquant sur le lien ci-dessus. Si la soumission d'au moins deux (2) entreprises autochtones est conforme aux conditions de la demande de propositions, l'autorité contractante limitera la concurrence à ces entreprises autochtones et ne tiendra pas compte de la soumission de toute entreprise non autochtone qui aurait pu être présentée.

Si les soumissions des entreprises autochtones sont jugées non conformes ou non recevables ou sont retirées, de sorte qu'il reste moins de deux (2) soumissions conformes d'entreprises autochtones, la soumission de toutes les entreprises non autochtones qui avaient présenté des soumissions seront alors examinées par l'autorité contractante.



ANNEXE 1 – DESCRIPTION DU PROJET - ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Réparations de quai
St. Lewis (T.-N.-L.)
N/P : C2-00589

La portée des travaux du projet consiste à fournir l'ensemble des installations, de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement nécessaires aux réparations du quai de St. Lewis (T.-N.-L.). Ces travaux doivent être exécutés conformément aux plans et devis à l'appui et seront assujettis aux modalités du contrat.

Dans l'ensemble, les travaux à réaliser dans le cadre du présent contrat comprennent, sans toutefois s'y limiter, les tâches suivantes :

- .1 la démolition et l'élimination partielles ou totales des composants visés;
- .2 l'enlèvement et le remplacement des garde-roues et des cales de garde-roues;
- .3 l'enlèvement et le remplacement de la défense supérieure horizontale en bois dur;
- .4 l'enlèvement du béton du caniveau électrique et son remplacement par du béton neuf;
- .5 la réparation du tablier en béton;
- .6 l'enlèvement du socle d'alimentation électrique en aluminium et son remplacement par un socle d'alimentation électrique galvanisé qui se trouve actuellement au chantier;
- .7 l'enlèvement de deux (2) appareils d'éclairage de la grue à flèche et leur remise au maître de l'ouvrage. Fournir et installer deux (2) appareils d'éclairage solaire à DEL sur la grue à flèche existante;
- .8 la remise à neuf du bloc d'ancrage des taquets d'amarrage de types A et B1;
- .9 la fourniture et l'installation de nouveaux anneaux d'amarrage;
- .10 l'enlèvement et l'élimination de treize (13) poteaux de protection, y compris l'enlèvement du matériel autour de la fondation du réservoir d'huiles usées;
- .11 la fourniture et l'installation de treize (13) nouveaux poteaux de protection et de nouveau matériel de type 1 autour de la fondation du réservoir d'huiles usées;
- .12 l'enlèvement et l'élimination des glissières en bois dur, des longrines en bois traité sous pression et des poutres de la cale de halage;
- .13 l'enlèvement et l'élimination d'un (1) bâtiment de treuil, y compris la fondation et les blocs d'appui en béton;
- .14 l'enlèvement et l'élimination des blocs en béton pour le câble de treuil;
- .15 la fourniture et la mise en place de nouvel enrochement et de matériaux granulaires pour la nouvelle zone sèche.

FAMILIARISATION AVEC LE CHANTIER

Avant de présenter une soumission, les soumissionnaires peuvent visiter le lieu et les environs, à leurs frais et à leur convenance, pour examiner et vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux nécessaires pour réaliser les travaux, les moyens d'accès à l'emplacement, la gravité et l'incertitude des conditions météorologiques et l'exposition à celles-ci, l'état du sol et l'hébergement dont ils peuvent avoir besoin, ainsi que, de façon générale, pour obtenir tous les renseignements nécessaires portant sur les risques, les éventualités et les autres circonstances qui peuvent influencer sur leur soumission. Aucune allocation ne sera accordée ultérieurement en cas d'erreur ou d'omission relative à l'appréciation des conditions qui prévaudront.



Les entrepreneurs, les soumissionnaires et leurs invités doivent prendre connaissance des dispositions de la section 01 35 28, Santé et sécurité, du devis avant de visiter les lieux. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises lors des visites sur les lieux, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

L'entrepreneur doit réaliser et achever les travaux au plus tard le **31 mars 2024**.



ANNEXE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATION DE LA PHASE 1

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____

Télécopieur : ____ ____ _____

Courriel : _____

Instructions à l'intention du soumissionnaire : Le soumissionnaire doit répondre à la partie Évaluation des critères de la Phase 1 en utilisant le tableau ci-dessous.

EXIGENCES OBLIGATOIRES

À la clôture de la soumission de la phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Les exigences obligatoires du Formulaire de qualification de la phase 1, comme décrites ci-dessous, sont toutes obligatoires et DOIVENT être incluses dans la soumission au moment de la clôture des soumissions. À défaut de fournir les preuves exigées, la proposition du soumissionnaire sera jugée irrecevable et sera rejetée.

Les propositions seront évaluées selon les critères d'évaluation obligatoires détaillés dans le présent document. Les soumissionnaires doivent démontrer clairement dans leur proposition qu'ils répondent à toutes les exigences obligatoires pour que leur proposition soit retenue pour la suite de l'évaluation. Les propositions qui ne répondent pas aux critères obligatoires ne seront pas retenues.



No.	Critères obligatoires (CO)	Répond aux critères (✓)
O1	<p>Le soumissionnaire doit fournir deux (2) projets de référence qu'il a entrepris au cours des quatre-vingt-quatre (84) derniers mois (7 années) dans le domaine de la construction maritime.</p> <p>À fournir par le soumissionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none">• titre du projet;• emplacement du projet;• dates de début et de fin du projet (mois et année);• brève description du projet (notamment le coût et la portée);• coordonnées du vérificateur ou de la vérificatrice (nom, adresse courriel, numéro de téléphone).	

obligatoires 1	
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet à 100 % (JJ-MM-AAAA) :
Emplacement du projet :	
Titre du projet :	
Ce projet a-t-il été entièrement réalisé dans les quatre-vingt-quatre (84) derniers mois? _____ Oui ou _____ Non	
Était-ce un projet de construction commerciale**? _____ Oui ou _____ Non	
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)	

Insérer d'autres tableaux si nécessaire



ANNEXE 3 - LISTE DE VÉRIFICATION – LIVRAISON DES SOUMISSIONS

Livraison d'une soumission:

- Page de couverture la demande de qualification:** remplie et signée
- Annexe 2 – Formulaire de Qualification de la Phase 1 :** remplie
- Page de couverture des amendements (si applicable):** signée ou paraphée, le cas échéant

Les soumissions doivent être présentées au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.